Réf : **ED-DT**
Durée : 3 jours
Prix, dates et lieu :
nous consulter

Encadrement direct

L'encadrement et le droit du travail

Objectifs :

- Connaître les bases du droit social
- Appliquer au quotidien la législation dans son secteur d'activité

- **L'environnement légal**
  - La convention collective
  - Les instances de contrôle du droit du travail
  - L'inspection du travail (champ de compétence et pouvoir de contrôle)
  - Le conseil des prud'hommes : fonctionnement et procédure

- **Le choix du contrat de travail**
  - Le contrat de travail à durée indéterminée : les normes légales
  - Contrats à durée déterminée et contrats atypiques : durée, recours, statut du salarié, rupture, obligations
  - Contrats à temps partiel
  - Les avenants au contrat
  - Les fins de contrat (délais, prévenances,…)

- **Le cadre de la relation contractuelle**
  - La durée du travail : normes légales et aménagements
  - L'hygiène et la sécurité : normes légales et leur contrôle par les services administratifs, le CHSCT et le salarié
  - Distinction entre autorité managérial et harcèlement moral
  - La jurisprudence face au harcèlement moral
  - Les absences du salarié : congés payés, congés maternité, congés parental, maladie, grève, …)
  - Les absences répétées ou injustifiées : comment réagir
  - Les procédures disciplinaires
  - Les obligations en matière de santé et de sécurité

- **Les relations collectives du travail**
  - Le droit syndical
  - La représentation syndicale et les délégués syndicaux
  - Les institutions représentatives du personnel : rôle et attribution du comité d'entreprise, des délégués du personnel et du CHSCT

- **Les principales infractions pénales en droit du travail**

- **Exercices pratiques et étude de cas**

Personnes concernées :

- Toute personne ayant la charge d'encadrer du personnel opérationnel

Formule Intra entreprise personnalisable.

ARA-Formations contact@araformations.com
Jean Marc Déléage jdeleage@araformations.com ☏ 06 80 30 71 33
Joël Bazot jbazot@araformations.com ☏ 06 81 95 17 38